

Le Greta des Deux-Sèvres

La loi fixe au service public de l'éducation une mission de formation continue des adultes, au même titre qu'une mission de formation initiale et d'insertion des jeunes.

Cette mission de formation continue est destinée aux adultes déjà engagés dans la vie active : salariés ou demandeurs d'emploi ; jeunes sortis de formation initiale qui s'engagent dans la vie active ou qui souhaitent reprendre une formation pour développer leur qualification professionnelle.

Dans le cadre de cette mission, l'Education Nationale met en oeuvre des actions de formation, des activités de conseil et ingénierie, des bilans de compétence et la validation des acquis de l'expérience.

Le réseau des Greta, instrument de l'Education Nationale pour la formation continue des adultes, participe pleinement à la politique européenne d'éducation et de formation tout au long de la vie.

[Accéder au site du Greta des Deux-Sèvres](#)